

EGIS CONSEIL

Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros
4 rue Dolorès Ibaruri
93100 Montreuil
379 145 527 – RCS Bobigny

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 26 AVRIL 2024

...

DEUXIEME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT

Affectation du résultat

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2023 s'élevant à 3 664 583,50 euros de la manière suivante :

Origine :

- Report à nouveau antérieur :..... 8 464,17 €
- Résultat de l'exercice :.....3 664 583,50 €
- Bénéfice distribuable :.....3 664 583,50 €

Affectation :

- Distribution d'un dividende de :.....3 660 000,00 €
(soit 122 € par part sociale x 30 000 parts sociales)
- Report à nouveau : 4 583,51 €
qui après affectation ressortira à un montant de 13 047,68 €

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 731 204,27 euros et celui des réserves à 70 620,80 euros.

La mise en paiement du dividende de l'exercice 2023 devra intervenir dans un délai d'un mois à compter de son dans la limite du délai légal.

Rappel des dividendes distribués

Il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercices	Dividendes distribués
2022	2 940 000 €
2021	2 199 000 €
2020	1 575 000 €

....

Extrait certifié conforme à l'original

Le Président
Rudolph Etienne



Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

EGIS CONSEIL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

EGIS CONSEIL

Société par actions simplifiée unipersonnelle

RCS : Bobigny 379 145 527

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'associé unique de la société EGIS CONSEIL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EGIS CONSEIL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Contrats à long terme

Votre société constate les résultats sur les contrats à long terme selon les modalités décrites dans la note I.9 de l'annexe. Ces résultats sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la Direction.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.

Fonds de commerce

La note I « Règles et méthodes comptables » de l'annexe présente un fonds de commerce, dont la durée de vie est indéterminée et comptabilisé à l'actif du bilan. Ce dernier est déprécié lorsque leur valeur recouvrable devient inférieure à la valeur comptable. Dans le cadre de notre appréciation des estimations retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné les éléments ayant concourus à la détermination de la valeur recouvrable de ce fonds de commerce.

Titres de participation

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de la situation nette comptable, de la valeur d'usage selon les modalités décrites dans la note I.3 de l'annexe ou de la valeur de marché pour les acquisitions récentes

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles établie sous le contrôle de la Direction Générale.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Paris La Défense, le 26 avril 2024

Emmanuel Thierry

DocuSigned by:
Emmanuel Thierry
D09720BF74954DB...

Associé



COMPTES ANNUELS

EGIS CONSEIL

Société au capital de 500 000,00 €

DATE DE CLOTURE : 31/12/2023

Siège Social : 4 rue Dolorès Ibarruri 93100 MONTREUIL

Adresse des Bureaux :

Registre du Commerce :

SIRET : 37914552700113

APE : 7022Z

Sommaire

Bilan - Actif & Passif.....	3
Compte de résultat.....	4
I. Règles et méthodes comptables.....	6
I.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES.....	6
I.2 AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES.....	7
I.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES et DEPRECIATIONS.....	7
I.4 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT.....	7
I.5 CREANCES ET DETTES.....	7
I.6 CALCUL DES PROVISIONS CLIENTS.....	8
I.7 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	8
I.8 PROVISIONS POUR CONGES PAYES.....	8
I.9 CONTRATS A LONG TERME.....	8
II - Notes sur le bilan.....	9
II.1 MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE.....	9
II.2 MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES POSTES DE L'ACTIF CIRCULANT.....	10
II.3 CAPITAUX PROPRES.....	11
II.4 ETAT DES DETTES FINANCIERES.....	11
II.5 ECHEANCES DES DETTES FOURNISSEURS.....	12
II.6 ETAT DES DEPRECIATIONS ET DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN.....	12
II.7 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	12
II.8 ETAT DES DETTES.....	13
III - Notes sur le compte de résultat.....	14
III.1 CHIFFRE D'AFFAIRES.....	14
III.2 RESULTAT D'EXPLOITATION.....	14
III.3 RESULTAT FINANCIER.....	14
III.4 RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	14
III.5 PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER.....	14
III.6 RESULTAT NET.....	15
III.7 VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES.....	15
III.8 SITUATION FISCALE LATENTE OU DIFFEREE.....	15
III.9 INTEGRATION FISCALE.....	15
IV - Engagements hors bilan.....	16
V - Filiales et Participations.....	16
VI - Effectifs à la clôture de l'exercice.....	17
VII - Avantages aux administrateurs et au comité de direction.....	17
VIII - Honoraires des commissaires aux comptes.....	17
IX - Evènements significatifs post-clôture.....	17
Liste des filiales et participations (montants en €).....	18
Résultats de la société au cours des 5 dernières exercices.....	19

Bilan Actif - Passif

BILAN - ACTIF (en milliers d'Euros)	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé	0		0	0
Immobilisations incorporelles (Notes II.1.A et D)	3 685	585	3 100	2 587
Terrains	0	0	0	0
Immobilisations corporelles (Notes II.1.B et D)	926	773	153	209
Titres de participation (Notes II.1.C et D)	2 428	16	2 412	1 333
Prêts	841	0	841	839
Autres immobilisations financières (Notes II.1.C et D)	845	0	845	843
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 884	1 374	6 510	4 972
Actif circulant (Notes II.2 et II.6)				
Stocks	0	0	0	0
Avances et acomptes	137	0	137	3
Créances d'exploitation (Note II.2.A)	23 414	254	23 160	17 115
Autres créances (Note II.2.B)	1 750	0	1 750	1 775
Valeurs mobilières de placement et int. courus (Note II.2.C)	0	0	0	0
Disponibilités et intérêts courus (Note II.2.C)	11	0	11	1 751
TOTAL ACTIF CIRCULANT	25 312	254	25 058	20 645
Charges constatées d'avance (Note II.2.D)	23	0	23	42
Ecart de conversion actif	2		2	0
TOTAL ACTIF	33 221	1 629	31 593	25 659

BILAN - PASSIF (en milliers d'Euros)	31/12/2023	31/12/2022
Capital (Note II.3.B)	500	500
Primes d'émission, de fusion et d'apport	0	0
Ecart de réévaluation	0	0
Réserve légale	71	71
Réserves statutaires et contractuelles	0	0
Réserves réglementées	0	0
Autres réserves	148	148
Report à Nouveau	8	-231
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou Perte)	3 665	3 180
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 391	3 667
Autres fonds propres	0	0
Provisions pour risques et charges (Note II.6.B)	1 436	1 314
Dettes financières et assimilées (Notes II.4 et II.7.B)		
Court terme	2 238	3
Moyen et long terme	0	0
Dettes financières et assimilées	2 238	3
Dettes d'exploitation (Notes II.5 et II.8.A)		
Avance et acomptes reçus clients	139	47
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 245	5 539
Dettes fiscales et sociales	11 852	9 149
Dettes d'exploitation	18 236	14 736
Dettes diverses (Note II.8.B)		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes diverses	27	689
Dettes diverses	27	689
TOTAL DETTES	20 501	15 427
Produits constatés d'avance	5 263	5 251
Ecart de conversion - Passif	1	0
TOTAL PASSIF	31 593	25 659

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'Euros)	31/12/2023			31/12/2022
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production de biens vendus	0	0	0	0
Production de services vendus	48 097	6 150	54 247	44 207
Chiffre d'affaires net	48 097	6 150	54 247	44 207
		Production stockée	0	0
		Production immobilisée	0	0
		Subventions d'exploitation	48	23
		Autres produits	3	0
		Produits d'exploitation (Note III.1)	54 299	44 230
		Autres achats et charges externes	-22 413	-18 106
		Impôts et taxes	-939	-1 068
		Charges de personnel	-24 923	-20 049
		Autres charges d'exploitation	-506	-419
		Charges d'exploitation	-48 782	-39 642
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION			5 517	4 588
		Dotations aux amortissements et provisions	-495	-433
		Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	350	226
RESULTAT D'EXPLOITATION (Note III.2)			5 372	4 381
		Bénéfice attribué ou perte transférée	0	0
		Perte supportée ou bénéfice transféré	0	0
		Produits financiers	32	23
		Charges financières	-105	-28
RESULTAT FINANCIER (Note III.3)			-74	-6
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			5 298	4 375
		Total des produits exceptionnels	6	0
		Total des charges exceptionnelles	-20	-29
RESULTAT EXCEPTIONNEL (Note III.4)			-14	-29
		Réserve Spéciale de Participation (Note III.5)	-596	-311
		Impôts (Notes III.7 et III.8)	-1 023	-856
RESULTAT NET APRES IMPOTS (Note III.6)			3 665	3 180

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EGIS CONSEIL

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est 31 592 704,26 € et dont le résultat s'élève à 3 664 583,51 €.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes numéro I à IX ci-après, font partie intégrante des comptes annuels et sont exprimées en milliers d'Euros (k€).

Eléments significatifs de l'exercice

L'exercice clos le 31/12/2023 a vu comme éléments significatifs :

Au cours de l'exercice, la société a procédé à l'acquisition de 49% des titres de Egis Voltere pour un montant de 1 100K€ portant ainsi sa participation à 100%.

- Nomination en date du 21 juillet 2023, de Rudolph Etienne en qualité de Président de la Société.

- Le 10 mai 2023, l'Associé unique (Egis Conseil) d'Egis Forhom a décidé de la dissolution par anticipation sans liquidation de la société, entraînant ainsi la transmission universelle du patrimoine au profit d'Egis Conseil, avec date d'effet comptable au 30 juin 2023 et effet rétroactif sur le plan fiscal au 1er janvier 2023. Cette opération a entraîné un mali de 183 k€, comptabilisé en mali de fusion.

« L'impact de cette opération sur les principaux postes de bilan est détaillé ci-dessous (en K€) :

Actif :

Immobilisations incorporelles	330
Immobilisations corporelles	4
Autres immobilisations financières	27
Créances d'exploitation	885
Disponibilités	25
Charges constatées d'avance	22

Passif :

Provisions pour risques et charges	71
Dettes financières et assimilées	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	248
Dettes fiscales et sociales	251
Autres dettes	802
Produits constatés d'avance	83

I. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice sont présentés conformément aux conventions générales appliquées dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes résultant du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

I.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements ont été calculés suivant les taux d'amortissement généralement admis dans la profession ou en fonction de leur durée probable d'utilisation.

I.2 AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Le mode d'amortissement principalement utilisé dans le Groupe est le mode linéaire. Les méthodes d'amortissements sont les mêmes tant d'un point de vue comptable ou fiscal. La base amortissable est constituée du coût d'acquisition ou de production, déduction faite le cas échéant d'une valeur résiduelle.

Sauf cas particulier, les valeurs résiduelles sont nulles.

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées d'utilité estimées suivantes :

Immobilisations	Amortissements pratiqués et préférentiels
Frais de développement	linéaire 3 (préférentiel) à 5 ans
Concessions et brevets	linéaire 5 ans
Logiciels (acquis séparément d'un matériel informatique) :	
- Bureautique ou de faible valeur	linéaire 12 mois
- Logiciels standards, de gestion ou techniques	linéaire 5 ans
Terrains	non amortissables par nature
Constructions : gros œuvres, clos et couverts (1)	
- Bâtiments préfabriqués	linéaire 10 ans
- Bureaux ordinaires	linéaire 20 ans
- Bureaux de standing	linéaire de 25 (préférentiel) à 30 ans
(1) <i>façades, étanchéités, couvertures, menuiseries extérieures</i>	
Agencements ou équipements secondaires (2)	linéaire 8 (préférentiel) à 10 ans ou, au plus, jusqu'à la fin du bail en cas de non-renouvellement certain (4)
(2) <i>aménagement intérieurs, décoration</i>	(4) <i>Le non-renouvellement des baux est une décision Groupe dont le dossier est instruit par la</i>
Installations générales et techniques (3)	linéaire 5 à 15 ans (préférentiel = 8 ans) ou, au plus, jusqu'à la fin du bail en cas de non-renouvellement
(3) <i>chauffages, climatisations, ascenseurs, électricité/câblage, plomberie et autres équipements</i>	(4) <i>Le non-renouvellement des baux est une décision Groupe dont le dossier est instruit par la DISG en accord avec la filiale concernée.</i>
Matériels de transport	linéaire 3 à 5 ans (préférentiel = 4 ans)
Matériels informatiques	dégressif 4 ans ou linéaire 3 à 5 ans (préférentiel = 4 ans)
Mobiliers et autres matériels	linéaire 5 à 10 ans (préférentiel = 8 ans)

Fonds commercial

Les immobilisations incorporelles comprennent le fonds commercial.

Cela correspond au mali technique dégagé suite à des opérations de Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) d'Egis Conseil Bâtiments à Egis Conseil en avril 2019 et celui d'Egis Forhom à Egis Conseil en juin 2023. Dans une optique de continuité de l'utilisation des immobilisations, la dépréciation du fonds commercial est calculée selon la méthode des flux de trésorerie

Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles peuvent faire l'objet de dépréciation quand leur valeur d'utilité devient inférieure à leur valeur nette comptable.

Dans une optique de continuité de l'utilisation des immobilisations, la valorisation des immobilisations est calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Dans une optique de cession, la dépréciation éventuelle est calculée en fonction de la valeur de cession des coûts de transaction.

I.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES et DEPRECIATIONS

Les titres de participation sont enregistrés au bilan pour leur prix d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des titres ou des créances rattachées aux participations est comptabilisée en fonction de la situation nette comptable, la valeur d'utilité ou la valeur de marché pour des acquisitions récentes. La valeur d'usage est déterminée en fonction de critères économiques et financiers tels que la rentabilité et les perspectives.

I.4 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au prix d'acquisition ; une provision est constituée au 31 décembre dans l'hypothèse d'une cotation inférieure au prix d'acquisition.

I.5 CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances ont été, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés anticipées de recouvrement.

I.6 CALCUL DES PROVISIONS CLIENTS

Les créances ont été, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés anticipées de recouvrement :

- Créances France échues depuis plus de 6 mois	dépréciation à hauteur de 50 %
- Créances France échues depuis plus de 12 mois	dépréciation à hauteur de 100 %
- Créances Export échues depuis plus de 12 mois	dépréciation à hauteur de 50 %
- Créances Export échues depuis plus de 24 mois	dépréciation à hauteur de 100 %

I.7 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

A - Provisions pour Indemnités de départ à la retraite

La provision pour indemnités de départ à la retraite couvre l'ensemble des engagements de retraite y compris les engagements au titre de la retraite complémentaire (Article 39) des dirigeants.

Pour les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, les écarts actuariels représentant plus de 10% du montant des engagements sont désormais amortis sur la durée résiduelle moyenne de présence des salariés au sein de la société. Les écarts actuariels représentant moins de 10% ne sont pas comptabilisés. Le coût des services passés est amorti, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

La charge annuelle comptabilisée sur l'exercice au titre des régimes à prestations définies est représentative des droits acquis pendant la période par chaque salarié correspondant au coût des services rendus, du coût financier lié à l'actualisation des engagements, du produit attendu des placements, de l'amortissement des écarts actuariels et des coûts des services passés résultant des éventuelles modifications de régime, ainsi que des conséquences des réductions et des liquidations éventuelles de régime.

Pour les avantages, les engagements sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées et selon les hypothèses actuarielles suivantes :

- un âge de départ à 65 ans pour les cadres et pour les employés
- un taux d'actualisation de 3,80 % (3,60 % au 31/12/22)
- le taux de revalorisation des salaires a été augmenté de 0,5 point sur toutes les tranches
- un taux de charges sociales de 47%

B - Autres provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques sont constatées lorsque sont perçus des risques ou des aléas (correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources).

Les sinistres déclarés par l'entreprise à son assurance font l'objet de provisions, soit pour le montant de la franchise quand le montant est supérieur à la franchise, soit à hauteur du montant estimé du risque de dépassement de garantie. Les sinistres non déclarés font l'objet de provisions dont le montant est estimé au plus probable.

I.8 PROVISIONS POUR CONGES PAYES

A la fin de l'exercice, une provision pour congés à payer concernant le reliquat de droits acquis et une provision pour congés acquis durant l'exercice a été constituée en relevant les droits de chaque salarié. La provision indiquée ci-dessous comprend outre les salaires, les charges sociales et fiscales y afférentes.

- provision pour congés à payer en fin d'exercice (en k€)	2106
---	------

En complément de la provision pour congés payés, suite à la négociation d'un accord groupe conclu en 2012 concernant la mise en place d'un Compte Epargne Temps pour les salariés de la société, une provision CET (Compte Epargne Temps) est constituée chaque année. Le montant de la provision en fin d'exercice est indiqué ci-dessous.

- provision pour CET en fin d'exercice (en k€)	829
--	-----

I.9 CONTRATS A LONG TERME

L'Activité d'un projet à long terme se calcule par la méthode de l'avancement de ses charges valorisées à leur coût de production. Cela signifie que l'activité est calculée selon le pourcentage d'avancement des charges par rapport au montant total des charges estimées pour terminer le projet. Les coûts de production de l'offre, les frais généraux, les charges financières sont exclus du pourcentage d'avancement. Toutes les charges concernant la période sont prises en compte. Ceci implique la comptabilisation d'écritures d'inventaire, notamment de factures non parvenues et de charges comptabilisées d'avance. Si une perte finale est prévisible compte tenu d'une marge à terminaison négative, il est constitué une provision pour perte à terminaison qui sera reprise à l'avancement du projet ou en une seule fois si la marge à terminaison redevient positive.

- provision pour pertes à terminaison en fin d'exercice (en k€)	8
- soit une diminution (en k€) sur l'exercice de	12

II - Notes sur le bilan

II.1 MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE

A - Immobilisations Incorporelles

valeurs en k€	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions et apports	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Virement	Cession	
Frais d'établissement et de développement	559	0	0	0	559
Fond de commerce	2 587	515	0	0	3 102
Autres postes d'immobilisations incorporelles	24	0	0	0	24
TOTAL	3 170	515	0	0	3 685

Commentaires sur les principaux postes :

La hausse sur l'exercice s'explique par le mali technique lié à la TUP d'Egis Forhom à Egis Conseil et l'apport du patrimoine d'Egis Forhom à Egis Conseil sur cette même opération. La société ne porte aucun emprunt en relation avec ses immobilisations incorporelles.

B - Immobilisations Corporelles

valeurs en k€	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions et apports	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Virement	Cession	
Terrains	0	0	0	0	0
Constructions	sur sol propre	0	0	0	0
	sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Install. générales, agencements	0	2	0	2
Installations techniques, matériels et outillages	0	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	Install. générales, agencements	498	32	0	530
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier	388	6	0	395
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0	0
TOTAL	886	40	0	0	926

Commentaires sur les principaux postes :

La hausse sur l'exercice des immobilisations corporelles s'explique par l'apport du patrimoine d'Egis Forhom à Egis Conseil suite à la TUP sur l'exercice

La majeure partie du matériel informatique et bureautique fait l'objet d'un contrat de mise à disposition de matériel signé avec EGIS SA incluant des prestations de maintenance du matériel et de gestion des réseaux. La société ne porte aucun emprunt en relation avec ses immobilisations corporelles.

C - Titres de participations et autres immobilisations financières

valeurs en k€	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions et apports	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Virement	Cession	
Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0	0
Autres titres de participations	1 349	1 100	21	0	2 428
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0
Prêts	839	83	0	82	841
Autres immobilisations financières	3	1	0	0	4
TOTAL	2 192	1 184	21	82	3 273

Commentaires sur les principaux postes :

Le poste "autres immobilisations financières" correspond au dépôt de garantie versé au titre des locaux pris en location. Les prêts regroupent, les prêts au personnel ainsi que le versement de la participation de l'employeur à l'effort de construction. L'acquisition des autres titres de participations concerne les titres Egis Voltere, acquis pour un montant de 1100k€

D- Amortissements ou dépréciations sur actif immobilisé

valeurs en k€		Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin de l'exercice 2023
Frais d'établissement et de développement (I)		559	0	0	559
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		24	2	0	26
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		583	2	0	585
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
Installations générales, agencements		0	2	0	2
Installations techniques, matériels et outillages		0	2	0	0
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	339	72	0	411
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	338	23	0	361
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		677	95	0	773
Provisions sur immobilisations incorporelles		0	0	0	0
Provisions sur immobilisations corporelles		0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence		0	0	0	0
Provisions sur titres de participations		16	0	0	16
Provisions sur autres immobilisations financières		0	0	0	0
PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS		16	0	0	16
TOTAL		1 275	99	0	1 374

Commentaires sur les principaux postes :

Néant

II.2 MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES POSTES DE L'ACTIF CIRCULANT

A - Créances d'exploitation

valeurs brutes en k€	Fin de l'exercice précédent	Fin de l'exercice 2023
Créances clients	14 092	18 824
Clients - Factures à établir	109	13
Clients - Produits non facturés sur projets (CMG)	3 107	4 578
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	17 308	23 414

Commentaires sur les principales évolutions :

L'augmentation des créances clients et comptes rattachés s'explique par la TUP sur l'exercice augmentant l'activité sur l'exercice

B - Autres créances d'exploitation

valeurs brutes en k€	Fin de l'exercice précédent	Fin de l'exercice 2023
Créances d'impôts (hors intégration fiscale)	815	890
Créances d'intégration fiscale	52	24
Dividendes à recevoir	0	0
Intérêts courus sur créances	0	0
Autres créances d'exploitation	909	836
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 775	1 750

Commentaires sur les principales évolutions :

Néant

C - Provisions pour dépréciations des créances d'exploitation

valeurs en k€	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin de l'exercice 2023
Dépréciations sur stocks	0	0	0	0
Dépréciations sur comptes clients	192	135	73	254
Dépréciations sur Produits Non Facturés	0	0	0	0
Dépréciations sur autres créances	0	0	0	0
PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES CREANCES D'EXPLOITATION	192	135	73	254

Commentaires sur les principales évolutions :

Néant

D - Valeurs mobilières de placement et Disponibilités

Au 31 décembre 2023, la trésorerie disponible est de 11 k€ et est intégrée au cash-pooling EGIS selon le détail ci-dessous. La société ne détient aucune valeur mobilière de placement.

- Montant de la trésorerie disponible intégrée au cash-pooling EGIS en fin d'exercice (en k€) :

11

E - Charges constatées d'avance

Il s'agit de charges d'exploitation qui concernent l'exercice 2024 ou les exercices suivants pour un montant total de 23 k€.

F - Ecart de conversion d'actif

Les écarts de conversion d'actif au titre de l'exercice s'élèvent à 2 k€. Ils portent principalement sur les devises citées ci-dessous :

USD,SAR,GBP

II.3 CAPITAUX PROPRES

A - Capital et Résultat

valeurs en k€	Début de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice précédent	Distributions de l'exercice	Augment. ou réduction du capital, impact du recul de l'avancement	Résultat 2023	Fin de l'exercice 2023
Capital social	500					500
Prime d'émission	0					0
SOUS TOTAL	500	0	0	0	0	500
Ecarts de réévaluation	0					0
Réserve légale	71					71
Réserves statutaires et contract.	0					0
Réserves réglementées	0					0
Autres Réserves	148					148
Report à Nouveau	-231	3 180	-2 940			8
RESULTAT	3 180	-3 180			3 665	3 665
Subventions d'investissement	0					0
Provisions réglementées	0					0
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	3 667	0	-2 940	0	3 665	4 391

B - Composition du capital

- Actionariat

Nombre de titres détenus par actionnaire et Valeurs nominales des titres (en €)	Nombre d'actions au début de l'exercice	Valeur nominale au début de l'exercice (en €)	Augmentation du capital	Réduction du capital	Nombre d'actions à la fin de l'exercice 2023	Valeur nominale à la fin de l'exercice 2023
EGIS INGENIERIE	30 000	16.67			30 000	16.67
					0	
					0	
TOTAL	30 000	€ 16,67	0	0	30 000	€ 16,67

Commentaires sur les principales évolutions :

Néant

- Parts bénéficiaires émises par la société :

Néant

II.4 ETAT DES DETTES FINANCIERES

valeurs en k€	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin de l'exercice 2023
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3	2 235	0	2 238
Intérêts sur emprunts	0	0	0	0
Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0	0
Avances sociétés du Groupe	0	0	0	0
Banques créditrices	0	0	0	0
Autres dettes financières	0	0	0	0
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	3	2 235	0	2 238

Commentaires sur les principales évolutions :

Néant

II.5 ECHEANCES DES DETTES FOURNISSEURS

valeurs en k€	A un an au plus	A plus d'un an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans	Total à fin 2023
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	6 245	0	0	6 245
Autres dettes d'exploitation	12 018	0	0	12 018
TOTAL DES DETTES FOURNISSEURS	18 263	0	0	18 263

Commentaires sur les principaux postes :

En fin d'exercice, 1 733 k€ étaient échus et non réglés. Ces dettes correspondent à des factures en litige ou à des factures fournisseurs reçues tardivement et réglées au début de l'exercice suivant.

Les dettes sur factures non parvenues s'élèvent à 4 118 k€ en fin d'exercice, non comptées dans l'échéancier ci-dessus.

II.6 ETAT DES DEPRECIATIONS ET DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

A - Dépréciations à l'actif

valeurs en k€	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin de l'exercice 2023
<u>Dépréciations à l'actif du bilan</u>				
- sur titres et créances rattachées	16	0	0	16
- sur comptes courants	0	0	0	0
- sur créances d'exploitation	192	135	73	254
TOTAL DES PROVISIONS INSCRITES A L'ACTIF	208	135	73	270

Commentaires sur les principaux postes :

Néant

B - Provisions au passif

valeurs en k€	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions (utilisées)	Diminutions (non utilisées)	Fin de l'exercice 2023
<u>Provisions pour risques et charges au passif du bilan</u>					
- Prov. pour litiges (franchise d'assurance)	91	0	0	46	45
- Prov. pour garanties données	0	0	0	0	0
- Prov. pour pertes à terminaison	0	0	0	0	0
- Prov. pour risques de change	0	0	0	0	0
- <u>Prov. pour risques courants</u>	0	25	0	0	25
- Prov. pour impôts et risques fiscaux	0	0	0	0	0
- <u>Prov. pour plans de restructuration</u>	0	0	0	0	0
- Prov. pour indemnités de départ en retraite	1 145	328	0	162	1 311
- <u>Prov. pour médailles du travail</u>	40	7	0	0	47
- <u>Prov. pour autres charges de personnel</u>	18	0	18	0	0
- Prov. pour autres charges	20	8	0	20	8
TOTAL DES PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	1 314	368	18	228	1 436

Commentaires sur les principaux postes :

Le montant des provisions utilisées au cours de l'exercice (en k€) s'élève à 18

Le montant des provisions reprises et non utilisées au cours de l'exercice (en k€) s'élève à 228

En fin de période, les engagements liés aux retraites du personnel de la société sont comptabilisés au passif dans le compte de provisions pour risques et charges.

Les engagements sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetées et selon les hypothèses actuarielles mentionnées au paragraphe I-7 A.

Les écarts actuariels provenant de la modification d'hypothèses ne sont pas comptabilisés en résultat.

II.7 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

A - Les échéances des créances de l'actif immobilisé et circulant se présentent comme suit :

valeurs en k€	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an	TOTAL
Créances nettes rattachées à des participations	0	0	0
Prêts et dépôts versés, autres immobilisations financières	78	766	845
Créances d'exploitation	23 414	0	23 414
<u>Autres créances</u>	<u>1 887</u>	<u>0</u>	<u>1 887</u>
TOTAL	25 379	766	26 146

Commentaires sur les principaux postes :

Néant

B - Les échéances des dettes (hors dettes d'exploitation) se répartissent comme suit :

valeurs en k€	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an et moins de 5 ans	Echéance à plus de 5 ans	TOTAL
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 238	0	0	2 238
Intérêts sur emprunts	0	0	0	0
Dépôts reçus	0	0	0	0
Découverts bancaires	0	0	0	0
Avances des sociétés du Groupe	0	0	0	0
Autres dettes (hors exploitation)	0	0	0	0
TOTAL	2 238	0	0	2 238

Commentaires sur les principaux postes :

Néant

II.8 ETAT DES DETTES

A - Dettes d'exploitation

valeurs en k€	Fin de l'exercice précédent	Fin de l'exercice 2023
Fournisseurs	1 622	2 127
Fournisseurs, factures non parvenues	3 917	4 118
Personnel	3 303	4 333
Organismes sociaux	2 233	3 112
Dettes d'intégration fiscale	0	0
Impôts et Taxes	3 613	4 406
Clients créditeurs	89	56
Compte courant des sociétés du Groupe	0	0
Autres dettes d'exploitation	47	111
TOTAL	14 824	18 263

Commentaires sur les principaux postes :

Néant

B - Dettes diverses

valeurs en k€	Fin de l'exercice précédent	Fin de l'exercice 2023
Dettes sur immobilisations	0	0
Autres dettes diverses	689	27
TOTAL	689	27

Commentaires sur les principaux postes :

Néant

C - Comptes de régularisation

valeurs en k€	Fin de l'exercice précédent	Fin de l'exercice 2023
Produits constatés d'avance	5 251	5 263
Ecart de conversion	0	1
TOTAL	5 251	5 264

Commentaires sur les principaux postes :

Néant

III - Notes sur le compte de résultat

III.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

La ventilation ci-dessous ne concerne que le Chiffre d'affaires (données en k€ ou en répartitions en %)

A - Répartition par secteurs d'activité

- Immobilier	55,0%
- infrastructure	27,0%
- Urbain	18,0%
- Formation internationale	2,0%

B - Répartition par zones géographiques

- France	88,0%
- Afrique	3,0%
- Europe	3,0%
- Moyen orient	6,0%

III.2 RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation s'élève à 5 372 k€ en 2023 contre 4 381 k€ en 2022.

III.3 RESULTAT FINANCIER

valeurs en k€	31/12/2022	31/12/2023
Dividendes reçus	0	0
Intérêts reçus sur Cash Pooling	4	20
Autres intérêts reçus sur créances	0	0
Intérêts versés sur Cash Pooling	-7	-105
Autres intérêts versés sur dettes	0	0
Produits de cession de VMP	0	0
Abandons de créances consentis	0	0
Reprises de provisions sur titres	0	0
Dotations aux provisions sur titres	-16	0
Gains de change	2	0
Pertes de change	-5	0
Reprises sur provisions pour pertes de change	0	0
Dotations pour provisions de pertes de change	0	0
Autres produits financiers	17	11
Autres charges financières	0	0
TOTAL	-6	-74

III.4 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit :

Le résultat exceptionnel (charge de 14k€) constaté durant l'exercice comprend essentiellement la majoration et pénalité URSSAF (-19k€), et une amende et pénalité de (1k€)

III.5 PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER

Les montants des charges à payer comme celui des produits à recevoir sont détaillés ci-dessous :

A) Charges à payer

Fournisseurs, factures non parvenues	4118
Clients, avoirs à recevoir	0
Provision congés à payer (brut)	1433
Provision Compte Epargne Temps (brut)	564
Personnel, charges à payer (brut)	1698
Provision congés à payer (charges sociales)	913
Autres charges sociales à payer	2178
Etat, charges à payer	172
Différences d'évaluation - Instrument de couverture Passif	1

B) Produits à recevoir

Clients, factures à établir	4591
Etat, produits à recevoir	0
Différences d'évaluation - Instrument de couverture Actif	2

III.6 RESULTAT NET

En synthèse, le résultat net s'élève à 3 665 k€ en 2023 contre 3 180 k€ en 2022.

III.7 VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES

Impôt sur les sociétés (valeurs en k€)	Avant impôt	Impôt France	Crédits d'Impôt et régularisation d'IS	Impôts sur les établissements stables	Net
Résultat courant	5 298	-1 258	235		4 275
Résultat exceptionnel	-14	0	0		-14
Réserve spéciale de participation	-596				-596
RESULTAT COMPTABLE	4 688	-1 258	235	0	3 665

III.8 SITUATION FISCALE LATENTE OU DIFFEREE

Les tableaux ci-dessous détaillent les accroissements et les allègements de la dette future d'impôt en milliers d'Euros.

valeurs en k€	31/12/2022	31/12/2023
Néant		
TOTAL	0	0
Accroissement de la dette future d'impôt (25%)	0	0

valeurs en k€	31/12/2022	31/12/2023
Contribution sociale de solidarité	33	44
Réserve Spéciale de Participation (y compris forf. soc.)	311	596
Provisions pour pertes futures	20	8
Provisions pour indemnités de retraite	1 145	1 311
Provisions pour congés payés		
Autres provisions non déductibles		
Déficits fiscaux en fin de période		
Autres		
TOTAL	1 509	1 959
Allègement de la dette future d'impôt (25,%)	377	490

III.9 INTEGRATION FISCALE

La société EGIS CONSEIL a opté le 6/2/2012 pour intégrer le groupe d'intégration fiscale constitué par EGIS S.A. et ses filiales en application des dispositions de l'article 223 A du Code Général des Impôts avec effet au 1er janvier 2012.

IV - Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont composés d'engagements donnés sous forme de cautions et de garanties bancaires et d'engagements de paiements futurs pour des contrats de location simple dont la durée du bail n'est pas résiliable.

Le total des engagements hors bilan s'élève au 31 décembre 2023 à 173k€ et s'analyse comme suit :

IV.1 ENGAGEMENTS DONNES (cautions et garanties)

Nature	Pays	Projet	Devise	Date	Echéance	Montants (en k€)
Rbt première demande	France	ME-2007-504	EUR	Comprise entre 1 et 5 ans		46
Cautionnement	Belgique	ME ADT-ATO 2013-0015	EUR	Comprise entre 1 et 5 ans		16
Cautionnement	France	02552 KSD 163379/43	EUR	Comprise entre 1 et 18 mois	30/09/2024	111
Total des engagements donnés						173

IV.2 ENGAGEMENTS DE PAIEMENT FUTUR (baux)

Nature	Pays	Locaux	Echéance	Montants (en k€)		
				< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Néant						
Total par période				0	0	0
Total des engagements de paiements futurs						0

IV.3 ENGAGEMENTS RECUS

Nature	Pays	Projet	Devise	Date	Echéance	Montants (en k€)
Néant						
Total des engagements reçus						0

IV.4 AUTRES ENGAGEMENTS

A - PIDR - écart actuariel

L'écart actuariel non comptabilisé s'élève à 226 k€ (voir § I.7-A).

B - Engagements pris en matière de Crédit-Bail Mobilier ou Immobilier

Néant

V - Filiales et Participations

V.1 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau est joint en annexe.

V.2 SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société EGIS CONSEIL sont consolidés en intégration globale par la société Egis SA, dont le siège social est 15, avenue du Centre - SAINT QUENTIN en YVELINES - 78286 GUYANCOURT Cedex (identifiant : 702 027 376 02000).

Les états financiers consolidés peuvent être obtenus au siège social d'Egis S.A. .

V.3 ELEMENTS CONCERNANT LES SOCIETES LIEES ET LES PARTICIPATIONS (en k€)

Au 31/12/2023	Créances	Dettes
Créances et dettes		
Créances rattachées à des participations	0	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0	3 159
dont avoirs et factures fournisseurs non parvenus	0	1 812
Créances Clients et comptes rattachés	5 676	43
dont clients, factures et avoirs à établir	679	43
Dividendes à recevoir / à payer	0	0
Comptes courants (intégration fiscale)	24	0
Comptes courants créditeurs (hors intégration fiscale)		10
Comptes courants débiteurs (brut, hors intégr. fiscale)	675	0

Au 31/12/2023	Produits	Charges
Produits et charges		
Dividendes et quote part de résultats	0	
Autres produits financiers	23	
Charges financières		105

Informations complémentaires sur les éléments communiqués ci-dessus :

- désignation des sociétés liées :

- relation de la société avec la partie liée :

EGIS INGENIERE

Ces informations ne sont toutefois pas requises pour les transactions effectuées par la société mère avec ses filiales ou entre sociétés sœurs détenues par une même société mère.

VI - Effectifs à la clôture de l'exercice

Au 31/12/2023	Hommes	Femmes	TOTAL
Cadres permanents	112	137	249
Cadres temporaires	4	13	17
Employés permanents	9	19	28
Employés temporaires	0	2	2
Total	125	171	296

L'effectif au 31 décembre 2023 s'établit à 296 personness compte tenu de 111 entrée et 71 sortie sur l'année.

VII - Avantages aux administrateurs et au comité de direction

Aucune rémunération n'a été versée aux administrateurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Par ailleurs, le montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice à la direction ne peut être fourni car il permettrait d'identifier la situation d'un membre de la direction.

VIII - Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisé en charge sur l'exercice 2023 dans le cadre de la mission légale s'élève à 45k€ et à 0k€ pour leurs autres missions et services.

IX - Evènements significatifs post-clôture

Néant



COMPTES ANNUELS

EGIS CONSEIL

Société au capital de 500 000,00 €

DATE DE CLOTURE : 31/12/2023

Siège Social : 4 rue Dolorès Ibarruri 93100 MONTREUIL

Adresse des Bureaux :

Registre du Commerce :

SIRET : 37914552700113

APE : 7022Z

Sommaire

Bilan - Actif & Passif.....	3
Compte de résultat.....	4
I. Règles et méthodes comptables.....	6
I.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES.....	6
I.2 AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES.....	7
I.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES et DEPRECIATIONS.....	7
I.4 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT.....	7
I.5 CREANCES ET DETTES.....	7
I.6 CALCUL DES PROVISIONS CLIENTS.....	8
I.7 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	8
I.8 PROVISIONS POUR CONGES PAYES.....	8
I.9 CONTRATS A LONG TERME.....	8
II - Notes sur le bilan.....	9
II.1 MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE.....	9
II.2 MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES POSTES DE L'ACTIF CIRCULANT.....	10
II.3 CAPITAUX PROPRES.....	11
II.4 ETAT DES DETTES FINANCIERES.....	11
II.5 ECHEANCES DES DETTES FOURNISSEURS.....	12
II.6 ETAT DES DEPRECIATIONS ET DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN.....	12
II.7 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	12
II.8 ETAT DES DETTES.....	13
III - Notes sur le compte de résultat.....	14
III.1 CHIFFRE D'AFFAIRES.....	14
III.2 RESULTAT D'EXPLOITATION.....	14
III.3 RESULTAT FINANCIER.....	14
III.4 RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	14
III.5 PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER.....	14
III.6 RESULTAT NET.....	15
III.7 VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES.....	15
III.8 SITUATION FISCALE LATENTE OU DIFFEREE.....	15
III.9 INTEGRATION FISCALE.....	15
IV - Engagements hors bilan.....	16
V - Filiales et Participations.....	16
VI - Effectifs à la clôture de l'exercice.....	17
VII - Avantages aux administrateurs et au comité de direction.....	17
VIII - Honoraires des commissaires aux comptes.....	17
IX - Evènements significatifs post-clôture.....	17
Liste des filiales et participations (montants en €).....	18
Résultats de la société au cours des 5 dernières exercices.....	19

Bilan Actif - Passif

BILAN - ACTIF (en milliers d'Euros)	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé	0		0	0
Immobilisations incorporelles (Notes II.1.A et D)	3 685	585	3 100	2 587
Terrains	0	0	0	0
Immobilisations corporelles (Notes II.1.B et D)	926	773	153	209
Titres de participation (Notes II.1.C et D)	2 428	16	2 412	1 333
Prêts	841	0	841	839
Autres immobilisations financières (Notes II.1.C et D)	845	0	845	843
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 884	1 374	6 510	4 972
Actif circulant (Notes II.2 et II.6)				
Stocks	0	0	0	0
Avances et acomptes	137	0	137	3
Créances d'exploitation (Note II.2.A)	23 414	254	23 160	17 115
Autres créances (Note II.2.B)	1 750	0	1 750	1 775
Valeurs mobilières de placement et int. courus (Note II.2.C)	0	0	0	0
Disponibilités et intérêts courus (Note II.2.C)	11	0	11	1 751
TOTAL ACTIF CIRCULANT	25 312	254	25 058	20 645
Charges constatées d'avance (Note II.2.D)	23	0	23	42
Ecart de conversion actif	2		2	0
TOTAL ACTIF	33 221	1 629	31 593	25 659

BILAN - PASSIF (en milliers d'Euros)	31/12/2023	31/12/2022
Capital (Note II.3.B)	500	500
Primes d'émission, de fusion et d'apport	0	0
Ecart de réévaluation	0	0
Réserve légale	71	71
Réserves statutaires et contractuelles	0	0
Réserves réglementées	0	0
Autres réserves	148	148
Report à Nouveau	8	-231
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou Perte)	3 665	3 180
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 391	3 667
Autres fonds propres	0	0
Provisions pour risques et charges (Note II.6.B)	1 436	1 314
Dettes financières et assimilées (Notes II.4 et II.7.B)		
Court terme	2 238	3
Moyen et long terme	0	0
Dettes financières et assimilées	2 238	3
Dettes d'exploitation (Notes II.5 et II.8.A)		
Avance et acomptes reçus clients	139	47
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 245	5 539
Dettes fiscales et sociales	11 852	9 149
Dettes d'exploitation	18 236	14 736
Dettes diverses (Note II.8.B)		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes diverses	27	689
Dettes diverses	27	689
TOTAL DETTES	20 501	15 427
Produits constatés d'avance	5 263	5 251
Ecart de conversion - Passif	1	0
TOTAL PASSIF	31 593	25 659

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'Euros)	31/12/2023			31/12/2022
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production de biens vendus	0	0	0	0
Production de services vendus	48 097	6 150	54 247	44 207
Chiffre d'affaires net	48 097	6 150	54 247	44 207
		Production stockée	0	0
		Production immobilisée	0	0
		Subventions d'exploitation	48	23
		Autres produits	3	0
		Produits d'exploitation (Note III.1)	54 299	44 230
		Autres achats et charges externes	-22 413	-18 106
		Impôts et taxes	-939	-1 068
		Charges de personnel	-24 923	-20 049
		Autres charges d'exploitation	-506	-419
		Charges d'exploitation	-48 782	-39 642
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION			5 517	4 588
		Dotations aux amortissements et provisions	-495	-433
		Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	350	226
RESULTAT D'EXPLOITATION (Note III.2)			5 372	4 381
		Bénéfice attribué ou perte transférée	0	0
		Perte supportée ou bénéfice transféré	0	0
		Produits financiers	32	23
		Charges financières	-105	-28
RESULTAT FINANCIER (Note III.3)			-74	-6
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			5 298	4 375
		Total des produits exceptionnels	6	0
		Total des charges exceptionnelles	-20	-29
RESULTAT EXCEPTIONNEL (Note III.4)			-14	-29
		Réserve Spéciale de Participation (Note III.5)	-596	-311
		Impôts (Notes III.7 et III.8)	-1 023	-856
RESULTAT NET APRES IMPOTS (Note III.6)			3 665	3 180

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EGIS CONSEIL

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est 31 592 704,26 € et dont le résultat s'élève à 3 664 583,51 €.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes numéro I à IX ci-après, font partie intégrante des comptes annuels et sont exprimées en milliers d'Euros (k€).

Eléments significatifs de l'exercice

L'exercice clos le 31/12/2023 a vu comme éléments significatifs :

Au cours de l'exercice, la société a procédé à l'acquisition de 49% des titres de Egis Voltere pour un montant de 1 100K€ portant ainsi sa participation à 100%.

- Nomination en date du 21 juillet 2023, de Rudolph Etienne en qualité de Président de la Société.

- Le 10 mai 2023, l'Associé unique (Egis Conseil) d'Egis Forhom a décidé de la dissolution par anticipation sans liquidation de la société, entraînant ainsi la transmission universelle du patrimoine au profit d'Egis Conseil, avec date d'effet comptable au 30 juin 2023 et effet rétroactif sur le plan fiscal au 1er janvier 2023. Cette opération a entraîné un mali de 183 k€, comptabilisé en mali de fusion.

« L'impact de cette opération sur les principaux postes de bilan est détaillé ci-dessous (en K€) :

Actif :

Immobilisations incorporelles	330
Immobilisations corporelles	4
Autres immobilisations financières	27
Créances d'exploitation	885
Disponibilités	25
Charges constatées d'avance	22

Passif :

Provisions pour risques et charges	71
Dettes financières et assimilées	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	248
Dettes fiscales et sociales	251
Autres dettes	802
Produits constatés d'avance	83

I. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice sont présentés conformément aux conventions générales appliquées dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes résultant du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

I.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements ont été calculés suivant les taux d'amortissement généralement admis dans la profession ou en fonction de leur durée probable d'utilisation.

I.2 AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Le mode d'amortissement principalement utilisé dans le Groupe est le mode linéaire. Les méthodes d'amortissements sont les mêmes tant d'un point de vue comptable ou fiscal. La base amortissable est constituée du coût d'acquisition ou de production, déduction faite le cas échéant d'une valeur résiduelle.

Sauf cas particulier, les valeurs résiduelles sont nulles.

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées d'utilité estimées suivantes :

Immobilisations	Amortissements pratiqués et préférentiels
Frais de développement	linéaire 3 (préférentiel) à 5 ans
Concessions et brevets	linéaire 5 ans
Logiciels (acquis séparément d'un matériel informatique) :	
- Bureautique ou de faible valeur	linéaire 12 mois
- Logiciels standards, de gestion ou techniques	linéaire 5 ans
Terrains	non amortissables par nature
Constructions : gros œuvres, clos et couverts (1)	
- Bâtiments préfabriqués	linéaire 10 ans
- Bureaux ordinaires	linéaire 20 ans
- Bureaux de standing	linéaire de 25 (préférentiel) à 30 ans
(1) <i>façades, étanchéités, couvertures, menuiseries extérieures</i>	
Agencements ou équipements secondaires (2)	linéaire 8 (préférentiel) à 10 ans ou, au plus, jusqu'à la fin du bail en cas de non-renouvellement certain (4)
(2) <i>aménagement intérieurs, décoration</i>	(4) <i>Le non-renouvellement des baux est une décision Groupe dont le dossier est instruit par la</i>
Installations générales et techniques (3)	linéaire 5 à 15 ans (préférentiel = 8 ans) ou, au plus, jusqu'à la fin du bail en cas de non-renouvellement
(3) <i>chauffages, climatisations, ascenseurs, électricité/câblage, plomberie et autres équipements</i>	(4) <i>Le non-renouvellement des baux est une décision Groupe dont le dossier est instruit par la DISG en accord avec la filiale concernée.</i>
Matériels de transport	linéaire 3 à 5 ans (préférentiel = 4 ans)
Matériels informatiques	dégressif 4 ans ou linéaire 3 à 5 ans (préférentiel = 4 ans)
Mobiliers et autres matériels	linéaire 5 à 10 ans (préférentiel = 8 ans)

Fonds commercial

Les immobilisations incorporelles comprennent le fonds commercial.

Cela correspond au mali technique dégagé suite à des opérations de Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) d'Egis Conseil Bâtiments à Egis Conseil en avril 2019 et celui d'Egis Forhom à Egis Conseil en juin 2023. Dans une optique de continuité de l'utilisation des immobilisations, la dépréciation du fonds commercial est calculée selon la méthode des flux de trésorerie

Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles peuvent faire l'objet de dépréciation quand leur valeur d'utilité devient inférieure à leur valeur nette comptable.

Dans une optique de continuité de l'utilisation des immobilisations, la valorisation des immobilisations est calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Dans une optique de cession, la dépréciation éventuelle est calculée en fonction de la valeur de cession des coûts de transaction.

I.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES et DEPRECIATIONS

Les titres de participation sont enregistrés au bilan pour leur prix d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des titres ou des créances rattachées aux participations est comptabilisée en fonction de la situation nette comptable, la valeur d'utilité ou la valeur de marché pour des acquisitions récentes. La valeur d'usage est déterminée en fonction de critères économiques et financiers tels que la rentabilité et les perspectives.

I.4 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au prix d'acquisition ; une provision est constituée au 31 décembre dans l'hypothèse d'une cotation inférieure au prix d'acquisition.

I.5 CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances ont été, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés anticipées de recouvrement.

I.6 CALCUL DES PROVISIONS CLIENTS

Les créances ont été, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés anticipées de recouvrement :

- Créances France échues depuis plus de 6 mois	dépréciation à hauteur de 50 %
- Créances France échues depuis plus de 12 mois	dépréciation à hauteur de 100 %
- Créances Export échues depuis plus de 12 mois	dépréciation à hauteur de 50 %
- Créances Export échues depuis plus de 24 mois	dépréciation à hauteur de 100 %

I.7 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

A - Provisions pour Indemnités de départ à la retraite

La provision pour indemnités de départ à la retraite couvre l'ensemble des engagements de retraite y compris les engagements au titre de la retraite complémentaire (Article 39) des dirigeants.

Pour les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, les écarts actuariels représentant plus de 10% du montant des engagements sont désormais amortis sur la durée résiduelle moyenne de présence des salariés au sein de la société. Les écarts actuariels représentant moins de 10% ne sont pas comptabilisés. Le coût des services passés est amorti, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

La charge annuelle comptabilisée sur l'exercice au titre des régimes à prestations définies est représentative des droits acquis pendant la période par chaque salarié correspondant au coût des services rendus, du coût financier lié à l'actualisation des engagements, du produit attendu des placements, de l'amortissement des écarts actuariels et des coûts des services passés résultant des éventuelles modifications de régime, ainsi que des conséquences des réductions et des liquidations éventuelles de régime.

Pour les avantages, les engagements sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées et selon les hypothèses actuarielles suivantes :

- un âge de départ à 65 ans pour les cadres et pour les employés
- un taux d'actualisation de 3,80 % (3,60 % au 31/12/22)
- le taux de revalorisation des salaires a été augmenté de 0,5 point sur toutes les tranches
- un taux de charges sociales de 47%

B - Autres provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques sont constatées lorsque sont perçus des risques ou des aléas (correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources).

Les sinistres déclarés par l'entreprise à son assurance font l'objet de provisions, soit pour le montant de la franchise quand le montant est supérieur à la franchise, soit à hauteur du montant estimé du risque de dépassement de garantie. Les sinistres non déclarés font l'objet de provisions dont le montant est estimé au plus probable.

I.8 PROVISIONS POUR CONGES PAYES

A la fin de l'exercice, une provision pour congés à payer concernant le reliquat de droits acquis et une provision pour congés acquis durant l'exercice a été constituée en relevant les droits de chaque salarié. La provision indiquée ci-dessous comprend outre les salaires, les charges sociales et fiscales y afférentes.

- provision pour congés à payer en fin d'exercice (en k€)	2106
---	------

En complément de la provision pour congés payés, suite à la négociation d'un accord groupe conclu en 2012 concernant la mise en place d'un Compte Epargne Temps pour les salariés de la société, une provision CET (Compte Epargne Temps) est constituée chaque année. Le montant de la provision en fin d'exercice est indiqué ci-dessous.

- provision pour CET en fin d'exercice (en k€)	829
--	-----

I.9 CONTRATS A LONG TERME

L'Activité d'un projet à long terme se calcule par la méthode de l'avancement de ses charges valorisées à leur coût de production. Cela signifie que l'activité est calculée selon le pourcentage d'avancement des charges par rapport au montant total des charges estimées pour terminer le projet. Les coûts de production de l'offre, les frais généraux, les charges financières sont exclus du pourcentage d'avancement. Toutes les charges concernant la période sont prises en compte. Ceci implique la comptabilisation d'écritures d'inventaire, notamment de factures non parvenues et de charges comptabilisées d'avance. Si une perte finale est prévisible compte tenu d'une marge à terminaison négative, il est constitué une provision pour perte à terminaison qui sera reprise à l'avancement du projet ou en une seule fois si la marge à terminaison redevient positive.

- provision pour pertes à terminaison en fin d'exercice (en k€)	8
- soit une diminution (en k€) sur l'exercice de	12

II - Notes sur le bilan

II.1 MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE

A - Immobilisations Incorporelles

valeurs en k€	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions et apports	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Virement	Cession	
Frais d'établissement et de développement	559	0	0	0	559
Fond de commerce	2 587	515	0	0	3 102
Autres postes d'immobilisations incorporelles	24	0	0	0	24
TOTAL	3 170	515	0	0	3 685

Commentaires sur les principaux postes :

La hausse sur l'exercice s'explique par le mali technique lié à la TUP d'Egis Forhom à Egis Conseil et l'apport du patrimoine d'Egis Forhom à Egis Conseil sur cette même opération. La société ne porte aucun emprunt en relation avec ses immobilisations incorporelles.

B - Immobilisations Corporelles

valeurs en k€	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions et apports	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Virement	Cession	
Terrains	0	0	0	0	0
Constructions	sur sol propre	0	0	0	0
	sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Install. générales, agencements	0	2	0	2
Installations techniques, matériels et outillages	0	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	Install. générales, agencements	498	32	0	530
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier	388	6	0	395
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0	0
TOTAL	886	40	0	0	926

Commentaires sur les principaux postes :

La hausse sur l'exercice des immobilisations corporelles s'explique par l'apport du patrimoine d'Egis Forhom à Egis Conseil suite à la TUP sur l'exercice

La majeure partie du matériel informatique et bureautique fait l'objet d'un contrat de mise à disposition de matériel signé avec EGIS SA incluant des prestations de maintenance du matériel et de gestion des réseaux. La société ne porte aucun emprunt en relation avec ses immobilisations corporelles.

C - Titres de participations et autres immobilisations financières

valeurs en k€	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions et apports	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Virement	Cession	
Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0	0
Autres titres de participations	1 349	1 100	21	0	2 428
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0
Prêts	839	83	0	82	841
Autres immobilisations financières	3	1	0	0	4
TOTAL	2 192	1 184	21	82	3 273

Commentaires sur les principaux postes :

Le poste "autres immobilisations financières" correspond au dépôt de garantie versé au titre des locaux pris en location. Les prêts regroupent, les prêts au personnel ainsi que le versement de la participation de l'employeur à l'effort de construction. L'acquisition des autres titres de participations concerne les titres Egis Voltere, acquis pour un montant de 1100k€

D- Amortissements ou dépréciations sur actif immobilisé

valeurs en k€		Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin de l'exercice 2023
Frais d'établissement et de développement (I)		559	0	0	559
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		24	2	0	26
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		583	2	0	585
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
Installations générales, agencements		0	2	0	2
Installations techniques, matériels et outillages		0	2	0	0
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	339	72	0	411
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	338	23	0	361
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		677	95	0	773
Provisions sur immobilisations incorporelles		0	0	0	0
Provisions sur immobilisations corporelles		0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence		0	0	0	0
Provisions sur titres de participations		16	0	0	16
Provisions sur autres immobilisations financières		0	0	0	0
PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS		16	0	0	16
TOTAL		1 275	99	0	1 374

Commentaires sur les principaux postes :

Néant

II.2 MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES POSTES DE L'ACTIF CIRCULANT

A - Créances d'exploitation

valeurs brutes en k€	Fin de l'exercice précédent	Fin de l'exercice 2023
Créances clients	14 092	18 824
Clients - Factures à établir	109	13
Clients - Produits non facturés sur projets (CMG)	3 107	4 578
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	17 308	23 414

Commentaires sur les principales évolutions :

L'augmentation des créances clients et comptes rattachés s'explique par la TUP sur l'exercice augmentant l'activité sur l'exercice

B - Autres créances d'exploitation

valeurs brutes en k€	Fin de l'exercice précédent	Fin de l'exercice 2023
Créances d'impôts (hors intégration fiscale)	815	890
Créances d'intégration fiscale	52	24
Dividendes à recevoir	0	0
Intérêts courus sur créances	0	0
Autres créances d'exploitation	909	836
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 775	1 750

Commentaires sur les principales évolutions :

Néant

C - Provisions pour dépréciations des créances d'exploitation

valeurs en k€	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin de l'exercice 2023
Dépréciations sur stocks	0	0	0	0
Dépréciations sur comptes clients	192	135	73	254
Dépréciations sur Produits Non Facturés	0	0	0	0
Dépréciations sur autres créances	0	0	0	0
PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES CREANCES D'EXPLOITATION	192	135	73	254

Commentaires sur les principales évolutions :

Néant

D - Valeurs mobilières de placement et Disponibilités

Au 31 décembre 2023, la trésorerie disponible est de 11 k€ et est intégrée au cash-pooling EGIS selon le détail ci-dessous. La société ne détient aucune valeur mobilière de placement.

- Montant de la trésorerie disponible intégrée au cash-pooling EGIS en fin d'exercice (en k€) :

11

E - Charges constatées d'avance

Il s'agit de charges d'exploitation qui concernent l'exercice 2024 ou les exercices suivants pour un montant total de 23 k€.

F - Ecart de conversion d'actif

Les écarts de conversion d'actif au titre de l'exercice s'élèvent à 2 k€. Ils portent principalement sur les devises citées ci-dessous :

USD,SAR,GBP

II.3 CAPITAUX PROPRES

A - Capital et Résultat

valeurs en k€	Début de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice précédent	Distributions de l'exercice	Augment. ou réduction du capital, impact du recul de l'avancement	Résultat 2023	Fin de l'exercice 2023
Capital social	500					500
Prime d'émission	0					0
SOUS TOTAL	500	0	0	0	0	500
Ecarts de réévaluation	0					0
Réserve légale	71					71
Réserves statutaires et contract.	0					0
Réserves réglementées	0					0
Autres Réserves	148					148
Report à Nouveau	-231	3 180	-2 940			8
RESULTAT	3 180	-3 180			3 665	3 665
Subventions d'investissement	0					0
Provisions réglementées	0					0
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	3 667	0	-2 940	0	3 665	4 391

B - Composition du capital

- Actionariat

Nombre de titres détenus par actionnaire et Valeurs nominales des titres (en €)	Nombre d'actions au début de l'exercice	Valeur nominale au début de l'exercice (en €)	Augmentation du capital	Réduction du capital	Nombre d'actions à la fin de l'exercice 2023	Valeur nominale à la fin de l'exercice 2023
EGIS INGENIERIE	30 000	16.67			30 000	16.67
					0	
					0	
TOTAL	30 000	€ 16,67	0	0	30 000	€ 16,67

Commentaires sur les principales évolutions :

Néant

- Parts bénéficiaires émises par la société :

Néant

II.4 ETAT DES DETTES FINANCIERES

valeurs en k€	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin de l'exercice 2023
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3	2 235	0	2 238
Intérêts sur emprunts	0	0	0	0
Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0	0
Avances sociétés du Groupe	0	0	0	0
Banques créditrices	0	0	0	0
Autres dettes financières	0	0	0	0
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	3	2 235	0	2 238

Commentaires sur les principales évolutions :

Néant

II.5 ECHEANCES DES DETTES FOURNISSEURS

valeurs en k€	A un an au plus	A plus d'un an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans	Total à fin 2023
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	6 245	0	0	6 245
Autres dettes d'exploitation	12 018	0	0	12 018
TOTAL DES DETTES FOURNISSEURS	18 263	0	0	18 263

Commentaires sur les principaux postes :

En fin d'exercice, 1 733 k€ étaient échus et non réglés. Ces dettes correspondent à des factures en litige ou à des factures fournisseurs reçues tardivement et réglées au début de l'exercice suivant.

Les dettes sur factures non parvenues s'élèvent à 4 118 k€ en fin d'exercice, non comptées dans l'échéancier ci-dessus.

II.6 ETAT DES DEPRECIATIONS ET DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

A - Dépréciations à l'actif

valeurs en k€	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin de l'exercice 2023
<u>Dépréciations à l'actif du bilan</u>				
- sur titres et créances rattachées	16	0	0	16
- sur comptes courants	0	0	0	0
- sur créances d'exploitation	192	135	73	254
TOTAL DES PROVISIONS INSCRITES A L'ACTIF	208	135	73	270

Commentaires sur les principaux postes :

Néant

B - Provisions au passif

valeurs en k€	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions (utilisées)	Diminutions (non utilisées)	Fin de l'exercice 2023
<u>Provisions pour risques et charges au passif du bilan</u>					
- Prov. pour litiges (franchise d'assurance)	91	0	0	46	45
- Prov. pour garanties données	0	0	0	0	0
- Prov. pour pertes à terminaison	0	0	0	0	0
- Prov. pour risques de change	0	0	0	0	0
- <u>Prov. pour risques courants</u>	0	25	0	0	25
- Prov. pour impôts et risques fiscaux	0	0	0	0	0
- <u>Prov. pour plans de restructuration</u>	0	0	0	0	0
- Prov. pour indemnités de départ en retraite	1 145	328	0	162	1 311
- <u>Prov. pour médailles du travail</u>	40	7	0	0	47
- <u>Prov. pour autres charges de personnel</u>	18	0	18	0	0
- Prov. pour autres charges	20	8	0	20	8
TOTAL DES PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	1 314	368	18	228	1 436

Commentaires sur les principaux postes :

Le montant des provisions utilisées au cours de l'exercice (en k€) s'élève à 18

Le montant des provisions reprises et non utilisées au cours de l'exercice (en k€) s'élève à 228

En fin de période, les engagements liés aux retraites du personnel de la société sont comptabilisés au passif dans le compte de provisions pour risques et charges.

Les engagements sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetées et selon les hypothèses actuarielles mentionnées au paragraphe I-7 A.

Les écarts actuariels provenant de la modification d'hypothèses ne sont pas comptabilisés en résultat.

II.7 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

A - Les échéances des créances de l'actif immobilisé et circulant se présentent comme suit :

valeurs en k€	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an	TOTAL
Créances nettes rattachées à des participations	0	0	0
Prêts et dépôts versés, autres immobilisations financières	78	766	845
Créances d'exploitation	23 414	0	23 414
<u>Autres créances</u>	<u>1 887</u>	<u>0</u>	<u>1 887</u>
TOTAL	25 379	766	26 146

Commentaires sur les principaux postes :

Néant

B - Les échéances des dettes (hors dettes d'exploitation) se répartissent comme suit :

valeurs en k€	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an et moins de 5 ans	Echéance à plus de 5 ans	TOTAL
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 238	0	0	2 238
Intérêts sur emprunts	0	0	0	0
Dépôts reçus	0	0	0	0
Découverts bancaires	0	0	0	0
Avances des sociétés du Groupe	0	0	0	0
Autres dettes (hors exploitation)	0	0	0	0
TOTAL	2 238	0	0	2 238

Commentaires sur les principaux postes :

Néant

II.8 ETAT DES DETTES

A - Dettes d'exploitation

valeurs en k€	Fin de l'exercice précédent	Fin de l'exercice 2023
Fournisseurs	1 622	2 127
Fournisseurs, factures non parvenues	3 917	4 118
Personnel	3 303	4 333
Organismes sociaux	2 233	3 112
Dettes d'intégration fiscale	0	0
Impôts et Taxes	3 613	4 406
Clients créditeurs	89	56
Compte courant des sociétés du Groupe	0	0
Autres dettes d'exploitation	47	111
TOTAL	14 824	18 263

Commentaires sur les principaux postes :

Néant

B - Dettes diverses

valeurs en k€	Fin de l'exercice précédent	Fin de l'exercice 2023
Dettes sur immobilisations	0	0
Autres dettes diverses	689	27
TOTAL	689	27

Commentaires sur les principaux postes :

Néant

C - Comptes de régularisation

valeurs en k€	Fin de l'exercice précédent	Fin de l'exercice 2023
Produits constatés d'avance	5 251	5 263
Ecart de conversion	0	1
TOTAL	5 251	5 264

Commentaires sur les principaux postes :

Néant

III - Notes sur le compte de résultat

III.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

La ventilation ci-dessous ne concerne que le Chiffre d'affaires (données en k€ ou en répartitions en %)

A - Répartition par secteurs d'activité

- Immobilier	55,0%
- infrastructure	27,0%
- Urbain	18,0%
- Formation internationale	2,0%

B - Répartition par zones géographiques

- France	88,0%
- Afrique	3,0%
- Europe	3,0%
- Moyen orient	6,0%

III.2 RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation s'élève à 5 372 k€ en 2023 contre 4 381 k€ en 2022.

III.3 RESULTAT FINANCIER

valeurs en k€	31/12/2022	31/12/2023
Dividendes reçus	0	0
Intérêts reçus sur Cash Pooling	4	20
Autres intérêts reçus sur créances	0	0
Intérêts versés sur Cash Pooling	-7	-105
Autres intérêts versés sur dettes	0	0
Produits de cession de VMP	0	0
Abandons de créances consentis	0	0
Reprises de provisions sur titres	0	0
Dotations aux provisions sur titres	-16	0
Gains de change	2	0
Pertes de change	-5	0
Reprises sur provisions pour pertes de change	0	0
Dotations pour provisions de pertes de change	0	0
Autres produits financiers	17	11
Autres charges financières	0	0
TOTAL	-6	-74

III.4 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit :

Le résultat exceptionnel (charge de 14k€) constaté durant l'exercice comprend essentiellement la majoration et pénalité URSSAF (-19k€), et une amende et pénalité de (1k€)

III.5 PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER

Les montants des charges à payer comme celui des produits à recevoir sont détaillés ci-dessous :

A) Charges à payer

Fournisseurs, factures non parvenues	4118
Clients, avoirs à recevoir	0
Provision congés à payer (brut)	1433
Provision Compte Epargne Temps (brut)	564
Personnel, charges à payer (brut)	1698
Provision congés à payer (charges sociales)	913
Autres charges sociales à payer	2178
Etat, charges à payer	172
Différences d'évaluation - Instrument de couverture Passif	1

B) Produits à recevoir

Clients, factures à établir	4591
Etat, produits à recevoir	0
Différences d'évaluation - Instrument de couverture Actif	2

III.6 RESULTAT NET

En synthèse, le résultat net s'élève à 3 665 k€ en 2023 contre 3 180 k€ en 2022.

III.7 VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES

Impôt sur les sociétés (valeurs en k€)	Avant impôt	Impôt France	Crédits d'Impôt et régularisation d'IS	Impôts sur les établissements stables	Net
Résultat courant	5 298	-1 258	235		4 275
Résultat exceptionnel	-14	0	0		-14
Réserve spéciale de participation	-596				-596
RESULTAT COMPTABLE	4 688	-1 258	235	0	3 665

III.8 SITUATION FISCALE LATENTE OU DIFFEREE

Les tableaux ci-dessous détaillent les accroissements et les allègements de la dette future d'impôt en milliers d'Euros.

valeurs en k€	31/12/2022	31/12/2023
Néant		
TOTAL	0	0
Accroissement de la dette future d'impôt (25%)	0	0

valeurs en k€	31/12/2022	31/12/2023
Contribution sociale de solidarité	33	44
Réserve Spéciale de Participation (y compris forf. soc.)	311	596
Provisions pour pertes futures	20	8
Provisions pour indemnités de retraite	1 145	1 311
Provisions pour congés payés		
Autres provisions non déductibles		
Déficits fiscaux en fin de période		
Autres		
TOTAL	1 509	1 959
Allègement de la dette future d'impôt (25,%)	377	490

III.9 INTEGRATION FISCALE

La société EGIS CONSEIL a opté le 6/2/2012 pour intégrer le groupe d'intégration fiscale constitué par EGIS S.A. et ses filiales en application des dispositions de l'article 223 A du Code Général des Impôts avec effet au 1er janvier 2012.

IV - Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont composés d'engagements donnés sous forme de cautions et de garanties bancaires et d'engagements de paiements futurs pour des contrats de location simple dont la durée du bail n'est pas résiliable.

Le total des engagements hors bilan s'élève au 31 décembre 2023 à 173k€ et s'analyse comme suit :

IV.1 ENGAGEMENTS DONNES (cautions et garanties)

Nature	Pays	Projet	Devise	Date	Echéance	Montants (en k€)
Rbt première demande	France	ME-2007-504	EUR	Comprise entre 1 et 5 ans		46
Cautionnement	Belgique	ME ADT-ATO 2013-0015	EUR	Comprise entre 1 et 5 ans		16
Cautionnement	France	02552 KSD 163379/43	EUR	Comprise entre 1 et 18 mois	30/09/2024	111
Total des engagements donnés						173

IV.2 ENGAGEMENTS DE PAIEMENT FUTUR (baux)

Nature	Pays	Locaux	Echéance	Montants (en k€)		
				< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Néant						
Total par période				0	0	0
Total des engagements de paiements futurs						0

IV.3 ENGAGEMENTS RECUS

Nature	Pays	Projet	Devise	Date	Echéance	Montants (en k€)
Néant						
Total des engagements reçus						0

IV.4 AUTRES ENGAGEMENTS

A - PIDR - écart actuariel

L'écart actuariel non comptabilisé s'élève à 226 k€ (voir § I.7-A).

B - Engagements pris en matière de Crédit-Bail Mobilier ou Immobilier

Néant

V - Filiales et Participations

V.1 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau est joint en annexe.

V.2 SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société EGIS CONSEIL sont consolidés en intégration globale par la société Egis SA, dont le siège social est 15, avenue du Centre - SAINT QUENTIN en YVELINES - 78286 GUYANCOURT Cedex (identifiant : 702 027 376 02000).

Les états financiers consolidés peuvent être obtenus au siège social d'Egis S.A. .

V.3 ELEMENTS CONCERNANT LES SOCIETES LIEES ET LES PARTICIPATIONS (en k€)

Au 31/12/2023	Créances	Dettes
Créances et dettes		
Créances rattachées à des participations	0	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0	3 159
dont avoirs et factures fournisseurs non parvenus	0	1 812
Créances Clients et comptes rattachés	5 676	43
dont clients, factures et avoirs à établir	679	43
Dividendes à recevoir / à payer	0	0
Comptes courants (intégration fiscale)	24	0
Comptes courants créditeurs (hors intégration fiscale)		10
Comptes courants débiteurs (brut, hors intégr. fiscale)	675	0

Au 31/12/2023	Produits	Charges
Produits et charges		
Dividendes et quote part de résultats	0	
Autres produits financiers	23	
Charges financières		105

Informations complémentaires sur les éléments communiqués ci-dessus :

- désignation des sociétés liées :

- relation de la société avec la partie liée :

EGIS INGENIERE

Ces informations ne sont toutefois pas requises pour les transactions effectuées par la société mère avec ses filiales ou entre sociétés sœurs détenues par une même société mère.

VI - Effectifs à la clôture de l'exercice

Au 31/12/2023	Hommes	Femmes	TOTAL
Cadres permanents	112	137	249
Cadres temporaires	4	13	17
Employés permanents	9	19	28
Employés temporaires	0	2	2
Total	125	171	296

L'effectif au 31 décembre 2023 s'établit à 296 personness compte tenu de 111 entrée et 71 sortie sur l'année.

VII - Avantages aux administrateurs et au comité de direction

Aucune rémunération n'a été versée aux administrateurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Par ailleurs, le montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice à la direction ne peut être fourni car il permettrait d'identifier la situation d'un membre de la direction.

VIII - Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisé en charge sur l'exercice 2023 dans le cadre de la mission légale s'élève à 45k€ et à 0k€ pour leurs autres missions et services.

IX - Evènements significatifs post-clôture

Néant

Le Président

Résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

Etabli en EUR					
Nature des indications	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023
I. Capital en fin d'exercice					
a) Capital social (en EUR)	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
b) Nombre d'actions ordinaires existantes	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
c) Nombre d'actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote) existantes					
d) Nombre maximal d'actions futures à créer					
d-1) par conversion d'obligations					
d-2) par exercice de droits de souscription					
II. Résultat de l'exercice (en EUR)					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	29 215 358	30 685 693	34 684 199	44 207 490	54 247 240
b) Résultat avant impôts et charges calculées	3 374 979	2 222 000	3 443 919	4 574 087	5 460 747
c) Impôt sur les bénéfices	859 407	479 243	741 278	855 590	1 023 451
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	147 779	83 609	313 000	310 946	596 461
e) Dotations aux amortissements et provisions	158 311	84 500	189 286	228 029	176 251
f) Résultat après impôts et charges calculées	2 209 482	1 574 648	2 200 355	3 179 522	3 664 584
g) Résultat distribué au titre de l'exercice	2 190 000	1 575 000	2 199 000	2 940 000	0
III. Résultat par action (en EUR)					
a) Résultat après impôts mais avant charges calculées	113,59	113,59	113,59	113,59	113,59
b) Résultat après impôts et charges calculées	73,65	52,49	73,35	105,98	122,15
c) Dividende ordinaire net attribué à chaque action	73,00	52,50	73,30	98,00	0,00
IV. Personnel					
a) Effectif moyen des salariés employés	237	206	231	256	296
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	9 383 532	11 525 618	11 814 496	13 249 466	17 089 172
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, retraites...) (EUR)	4 973 733	5 544 919	6 346 369	6 799 442	7 833 405